

Décision

Générale

colonial

Décision n° 15-19/SG/FP portant admission d'un sergent de la Garde territoriale a une retraite proportionnelle.

n° 15-19/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
4 janvier 1974

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1975

Date du numéro
25 janvier 1975

TEXTE INTÉGRAL

M. Omar Djama Odeh sergent de la Garde Territoriale mle 499, totalisant 16 ans de services effectifs, licencié et déclaré inapte 4 tout emploi pour maladie non imputable au service, est admis a faire valoir ses droits à pension pour compter du 1° janvier 1975.